



Absence de clause concernant le deces lors d'une location voiture

Par **annick**, le **29/01/2010** à **18:37**

Bonjour,

Mon père qui vient de décéder avait contracté une location de longue durée pour son véhicule particulier, location qui théoriquement doit se terminer dans 22 mois.

Or, nous souhaitons anticiper la restitution du véhicule et avons contacté la société de location qui nous réclame 3500 euros de pénalité de restitution anticipée.

En relisant le contrat signé par mes deux parents, il n'existe pas de clause concernant le décès du loueur, nous rentrons donc dans le paragraphe concernant le rendu anticipé

Est ce normal cette absence de clause ?

Avons nous des recours ?

D'avance merci

Par **cece**, le **11/02/2010** à **20:52**

je vous donne un numero de telephone qui aide tres tres bien les gens 03/27/30/51/08 bon courage a vous

Par **Marion2**, le **11/02/2010** à **21:08**

Bonsoir,

Simple curiosité cece car ce n'est pas la première fois que vous indiquez ce numéro de téléphone, sans autre explication !!!

Pouvez nous dire à qui ou à quoi correspond ce n° de téléphone ?

Si la consultation est gratuite ou payante ?

Merci